

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

# La Chronicoopol de JJC

- Politique -

Date de mise en ligne : dimanche 31 janvier 2010

---

Démocratie & Socialisme

---

## Laïcité

Le 26 janvier, lors d'une cérémonie organisée pour les anciens combattants musulmans Nicolas Sarkozy déclarait : « *L'Islam est aujourd'hui la religion de nombreux Français. Et notre pays pour avoir connu les luttes fratricides d'un anticléricalisme d'Etat, ne peut laisser stigmatiser les citoyens français musulmans* ».

Je n'ai jamais vu l'État organiser de cérémonie en l'honneur des combattants catholiques (heureusement ! ) mais ce qui m'a surtout rendu perplexe, c'est le membre de phrase : « *Et notre pays pour avoir connu les luttes fratricides d'un anticléricalisme d'Etat* ».

En effet, soit le président de la République ne connaît pas le sens du terme anticléricalisme (opposition à l'intervention du clergé dans les affaires publiques) et croit qu'il s'agit ni plus ni moins que de s'attaquer au clergé en tant que tel.

Soit, il comprend la portée de ce qu'il dit et dans ce cas il considère que la séparation de l'Église et de l'État, en 1905, était une lutte fratricide et que la laïcité, loin de permettre la coexistence des diverses religions entre elles, comme des athées et des agnostiques avec les religions, en respectant toutes les croyances ou toutes les non-croyances mais en ne donnant la préséance à aucune, en distinguant la sphère publique et la sphère privée, n'est qu'un instrument de guerre contre l'Église. C'est le point de vue des intégristes catholiques.

Dans le 1er cas, bien que je n'ai pas de révérence particulière pour la fonction de président de la République, un tel niveau d'inculture à ce poste m'étonne quand même un peu.

Dans le 2e cas, c'est plus grave car cela signifie que bien que ses fonctions fassent de lui le garant de la séparation de l'Église et de l'État et donc de la laïcité, Sarkozy n'hésite pas à se proclamer adversaire de l'une comme de l'autre.

## Entrepreneurs individuels

Le "*nouveau statut des entrepreneurs individuels*" promu à grands renforts de média par Hervé Novelli (secrétaire d'Etat chargé du commerce, de l'artisanat, des PME) est vraiment de la poudre aux yeux.

*"En cas de faillite de l'entrepreneur, les créanciers de l'entreprise ne pourront saisir que le patrimoine affecté"* affirme-t-il.

Certes, mais qui peut penser que les créanciers potentiels ne tiendront pas compte des limites ainsi apportées à la garantie de leurs créances ?

Prenons l'exemple d'un banquier. Un entrepreneur en EIRL lui fait une demande de prêt. S'il estime que le "*patrimoine affecté*" n'est pas suffisant pour garantir sa créance, il n'accordera pas de prêt. A moins que l'entrepreneur en EIRL n'accepte (par exemple) d'hypothéquer son logement individuel qui deviendra alors, de fait, partie intégrante du "*patrimoine affecté*" à la garantie de son prêt... Et, si le prêt n'est pas remboursé ou en cas de

faillite, le banquier fera vendre ce logement et se remboursera sur le prix de vente.

Quelle est la différence avec la situation actuelle ? Mais peut-être Hervé Novelli estime-t-il que les PME peuvent très bien se passer de crédit ? Peut-être n'a-t-il pas compris que les banques n'ouvrent leur parapluie que quand il fait du soleil et le ferment à la première goutte de pluie ?

**Jean-Jacques Chavigné**

### **Coopol : Participez aux débats des amis de DS**

Le Parti socialiste a son réseau social : la Coopol (pour coopérative politique). Vous pouvez y retrouver le groupe des Amis de Démocratie et Socialisme, classé dans les 15 groupes les plus peuplés de la Coopol. Inscrivez-vous et venez participer aux débats et échanges qui y ont lieu. Mode d'emploi :

Se connecter à [www.coopol.fr](http://www.coopol.fr) et respecter la marche à suivre proposée.

Une fois inscrit utiliser le moteur de recherche interne (mots clés : amis de démocratie et socialisme ; filoché ; gourdet) ou utiliser ce lien : [le groupe des amis de Démocratie & Socialisme](#)

Pour les adhérents du parti, rejoindre sa section et faire valider son inscription par le secrétaire ou à défaut par le référent web de la fédération d'appartenance. A défaut, vous serez catalogués comme « sympathisants » !!!

~~Pour toute difficulté rencontrée, contactez le gestionnaire du groupe D&S : [verlomme@orange.fr](mailto:verlomme@orange.fr)~~